



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des finances et contributions  
**Office du personnel de l'Etat**

Service d'évaluation des fonctions

## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975	1.2.1984	1.7.1975

1. Dénomination de la fonction <b>Aide-hospitalier/aide hospitalière avec certificat</b>	Code fonction 7.03.003
---------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

### 2. But de la fonction

Sous le contrôle du personnel soignant, accomplir des travaux ménagers et auxiliaires auprès des malades; entretenir ou préparer le matériel pour soins aux malades, dispenser certains soins simples pour décharger le personnel infirmier dans les services hospitaliers.

### 3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- l'accomplissement de différentes tâches en relation avec les activités du service concernant le confort, la sécurité et la commodité des malades;
- l'exécution de travaux ménagers et auxiliaires attribués à l'équipe de soins;
- la participation à la toilette, aux levers des malades, la réfection des lits, la distribution des repas, le service de table, la préparation des boissons; prêter toute autre aide aux malades à la limite de ses compétences;
- la contribution au maintien de la bonne ordonnance et de la propreté des chambres et des locaux annexes, la connaissance et l'entretien du matériel sanitaire et de maison, la désinfection et la stérilisation des instruments et autres appareils;
- l'aide à la préparation des patients en vue d'un examen ou d'un traitement;

Selon les aptitudes particulières, l'aide-hospitalier/l'aide-hospitalière peut être appelé(e) à travailler dans une unité de soins ou dans un département spécialisé tels que : salle d'opérations, unité de dialyse, de soins intensifs, de soins d'urgence, de stérilisation centrale, etc.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	D	B	C	C	C	Cl. max. 06
Points	15	4	16	11	15	Total 61